

Compte rendu de l'Assemblée générale du mercredi 30 mars 2022

C'est au lycée professionnel Amyot-d'Inville de Senlis que s'est tenue le mercredi 30 mars 2022, à 9h30, l'assemblée générale annuelle de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise.

Les membres du Bureau, Martine Fondeur, Ghyslaine Lasbleiz, Françoise Ould, Claudine Colin, Francine Obry et Jean Chalvin, se sont plu à accueillir les participants, en leur facilitant la vie dans les quelques formalités qu'ils avaient à remplir. Martine Fondeur et Françoise Ould accueillaient les personnalités. Francine Obry et Jean Chalvin, en tant que secrétaires, faisaient émarger tous les participants. Claudine Colin se préoccupait du bien-être de tous dans la salle du petit déjeuner. Ghyslaine Lasbleiz tenait le bureau de vote en compagnie de Jean-Paul Lesueur et Danielle Scolan. Un sympathisant, Pascal Obry, s'est chargé de prendre tout au long de la journée des photographies.

Venus de tout le département, 30 membres de l'AMOPA ont répondu présent, 12 sympathisants et 4 invités, 39 adhérents absents se sont fait représenter par des pouvoirs pour les différents votes dans le cadre des travaux statutaires. Monsieur le président national de l'AMOPA, Jean Pierre Polvent, a tenu à honorer de sa présence notre assemblée. Il s'est réjoui d'être parmi nous, a voulu se présenter aux adhérents et sympathisants de l'Oise et s'est félicité des actions multiples en direction de la scolarité que notre section met en œuvre dans l'esprit qui est celui de l'Amopa « Servir et Partager ». Il est resté avec nous, accompagné de son épouse, jusqu'au début de l'après-midi. C'est Bernard Fondeur qui a joué pour eux le rôle de chauffeur de taxi. Madame la DASEN, madame Compagnon, qui voulait assister à l'assemblée, a été contrainte aux portes du lycée par un appel urgent lié à sa mission de repartir. Madame le maire de Senlis, madame Loiseleur est restée toute la matinée avec nous.

Les participants ont tout d'abord eu le plaisir de se retrouver autour d'un café de bienvenue et de déguster des viennoiseries préparées par les services de restauration du lycée.

L'assemblée fut accueillie par madame Martine Fondeur, présidente de l'AMOPA-Oise et par madame la proviseure du lycée Amyot-d'Inville, qui dans son propos liminaire s'est montrée fière et heureuse de nous recevoir pour cette assemblée générale électorale. Dans son discours de bienvenue, la présidente de la section de l'Oise de l'AMOPA, a remercié de sa présence le président national de l'Amopa et a exprimé sa gratitude envers madame la proviseure pour son accueil, a voulu montrer que l'AMOPA s'attachait à soutenir toutes les formes d'enseignement et s'est montrée fière de notre École, par la richesse des formations qu'elle dispense. C'est dans cette dynamique-là que s'inscrit notre mission, en redonnant à l'enseignement professionnel toute sa grandeur. Avant de présenter le programme de la journée dans ses grandes lignes, elle a exprimé sa reconnaissance envers les membres du Conseil administratif pour leur disponibilité et leur engagement malgré le contexte sanitaire défavorable. Elle s'est réjouie de voir que la section de l'Oise avait su ces dernières années mettre en œuvre des actions diverses en direction des élèves et développer les moyens de communication mis en place au début de la dernière mandature, tel le bulletin trimestriel d'informations « *Les quatre saisons de l'AMOPA* » (qu'il faut du reste se garder d'appeler newsletter...). Elle a fait observer une minute de silence en hommage à ceux et celles qui nous ont quittés pendant l'année écoulée.

Travaux statutaires

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 9 juin 2021, joint à la convocation qu'ont reçue les adhérents par courrier dans les délais réglementaires, a été approuvé à l'unanimité.

Madame la présidente, en lisant le rapport moral qu'elle a rédigé et fait parvenir aux adhérents, s'est plu à souligner que les membres du Conseil administratif avaient travaillé en faisant rayonner les valeurs de l'ordre des Palmes académiques, en s'efforçant de promouvoir les talents des élèves et de privilégier la convivialité entre les membres de l'association. Convivialité dont l'esprit a été maintenu malgré la crise sanitaire. Statuts de l'association respectés avec la tenue de l'A.G. départementale au lycée Jean-Calvin de Noyon. Solennité retrouvée avec la remise des Palmes à dans le même lycée Jean-Calvin de Noyon. Contacts avec la scolarité repris (en fait n'ayant jamais été interrompus) avec la remise des récompenses aux lauréats des concours. Ce rapport moral a été approuvé par un vote à l'unanimité.

Madame la trésorière, Claudine Colin, a présenté un bilan financier simplifié de l'exercice 2021 en parfait équilibre, avec un total de dépenses de 11232,57 euros et un total de recettes de 11283 euros, avec un excédent en caisse de 50,43 euros. Ce bilan a été approuvé par un vote à l'unanimité.

Elle a présenté le budget prévisionnel de l'exercice 2022, qui s'appuiera sur un même équilibre de dépenses et de recettes. Avec comme dépenses budgétées, par exemple 650 euros de fonctionnement, 300 euros de frais d'affranchissement, 2400 euros alloués aux concours, 250 euros de dons à des associations telles que la PEP Oise. Avec comme recettes les 2400 euros de reversement du National, les 350 euros versés par les sympathisants, les bénéfices faits lors de l'AG et de la CRPA d'un montant de 400 euros. Ce budget prévisionnel a été voté à l'unanimité.

Rapport d'activités :

C'est le secrétaire adjoint, Jean Chalvin, qui, d'après le tableau chronologique des événements projeté sur écran, a présenté le rapport annuel d'activités.

Ce malappris de virus nous a importunés sans respecter les règles élémentaires de savoir-vivre mais nous avons tenu bon en nous réunissant en Bureau par visioconférence. Nous avons envoyé des émissaires partout où il fallait être. Présents au congrès national d'Avignon comme pour l'A.G. nationale à Paris XIVe. Mais nous œuvrons aussi au National en proposant des sujets de concours (concours de mathématiques) en écrivant des articles dans la revue nationale.

En juin c'est au lycée de Noyon (que dirige Françoise Ould) que nous avons tenu notre A.G. départementale avec conférence de Jean-Yves Bonnard sur un drôle de château métamorphosé, comme en un conte de Grimm, en une école pour enfants difficiles et aussi avec une visite de la cathédrale et de la bibliothèque du chapitre. Noyon, ville palindrome, ... par quelque bout qu'on la décline, elle nous a offert une fort belle journée. Remise des médailles de nouveau le même mois à Noyon car nous savions que tous les ingrédients y étaient réunis pour allier solennité et émotion.

La seule escapade avec les adhérents, ce fut mi-novembre pour plonger dans la Picardie Verte, dans des lieux dont le nom seul fait rêver, ... Saint-Samson-la-Poterie et Haute-Epine... pour visiter une briqueterie. Nous avons mis les pieds dans la glaise pour vivre intensément cette initiation aux arts de la terre et du feu. Déjeuner à la picarde et entretien avec un vannier auquel nous avons tous tressé des lauriers.

Nous avons comme toujours privilégié les actions en soutien des acteurs de l'Education sur le terrain. Ce soutien s'effectue en 3 étapes : d'abord dans le choix des sujets proposés aux concours (que nous organisons ou relayons), puis dans le travail dévolu aux jurys qui récompensent les élèves primés mais souvent aussi les classes qui ont participé avec un hommage marqué aux enseignants qui se sont investis et enfin dans la remise des prix que nous tenons à rendre solennelle pour marquer l'esprit de ceux qui se sont engagés. Nous avons tissé une toile dans tout le département en cherchant à ne négliger personne ni aucun lieu. La mission doit être visible aux yeux de toutes les parties.

Rien ne serait possible sans l'engagement de tous au conseil administratif et sans l'investissement des directeurs, des enseignants, des équipes éducatives qui incitent les élèves à se distinguer. Ce rapport d'activités a été approuvé par un vote à l'unanimité.

Jean-Marie Lelong a présenté en conclusion de ces travaux statutaires un diaporama vidéo haut en couleur et riche en émotion des activités du conseil administratif sur la dernière mandature de 2018 à 2022. Après le poids des mots, le choc des photos, comme il l'a malicieusement introduit.

Martine Fondeur, après avoir obtenu l'assentiment de l'assemblée, proposa d'ajouter un point à l'ordre du jour.

Celui de pouvoir donner au conseil administratif futur toute latitude de désigner un ou plusieurs chargés de mission qui interviendraient ponctuellement à certaines séances de ce conseil pour donner un avis consultatif sur tel ou tel sujet. L'accord est obtenu à l'unanimité.

Elections au conseil administratif

Ghyslaine Lasbleiz qui présidait le bureau de vote vient annoncer les résultats des élections qui s'énoncent ainsi :

- 146 inscrits
- 74 votants
- 68 exprimés
- 5 bulletins nuls
- 1 bulletin blanc

Les 13 personnes élues sont par ordre alphabétique :

Annick Becquerelle, Michel Bettan, Jean-Yves Bonnard (absent excusé avec pouvoir), Jean Chalvin, Claudine Colin, Martine Fondeur, Françoise Graux-Chini (absente excusée avec pouvoir), Ghyslaine Lasbleiz, Jean-Marie Lelong, Francine Obry, Françoise Ould, Philippe Papet, Brigitte Paque.

Les 11 administrateurs nouvellement élus se sont réunis après le déjeuner pour élire à bulletin secret le président de la section départementale de l'AMOPA. Martine Fondeur, seule candidate, qui se présentait de nouveau à ce poste, a été élue par 12 voix et un bulletin blanc.

Conférence de Philippe Papet sur l'abbé Gérald Amyot-d'Inville

Notre ami historien Philippe Papet nous a dépeint avec le talent d'orateur que nous lui connaissons la vie tragique de l'abbé Amyot d'Inville.

Il est très rare qu'un établissement d'enseignement public porte le nom d'un ecclésiastique. C'est pour son engagement patriotique dans la Résistance que l'abbé Gérald Amyot d'Inville doit d'être honoré à Senlis dans ce lycée professionnel. Il est issu d'une vieille famille d'aristocrates bretons

catholiques qui de génération en génération a vu ses enfants s'engager dans les armes et se sacrifier pour la patrie. Pendant la Grande Guerre, trois Amyot d'Inville tombèrent au front sous le feu de l'ennemi. Le frère aîné de Gérard, Jacques, fut tué en Tunisie en 1943. Hubert, qui avait rejoint De Gaulle à Londres parmi les premiers et qui avait participé aux campagnes de Libye et de Tunisie s'est fait tuer en Italie près de Viterbe en 1944, ayant atteint le grade de capitaine de corvette. Guy, le plus jeune, qui au 7e Cuirassiers fut blessé au front dans son char lors des combats de la Somme et qui fut fait prisonnier, vécut 5 ans en captivité.

Gérald, né le 15 mai 1910, après avoir fait ses études à l'école du Saint-Esprit à Beauvais, ne choisit pas la voie des armes mais l'état ecclésiastique. Après des études de théologie au séminaire de Bayeux, il fut ordonné prêtre en 1936 et devint vicaire à Senlis en 1938. Comme à tout jeune prêtre, l'évêque Roeder, qui sera plus tard à la fois maréchaliste et germanophobe, lui confia une charge éducative auprès des jeunes. Le jeune abbé fut mobilisé en 39 dans l'artillerie. Depuis la loi de circonscription de 1889, les ecclésiastiques avaient cessé d'être dispensés du service militaire ; ils n'avaient pas à porter les armes mais, dans les missions de vagemestre ou de brancardier qui leur étaient confiées, étaient exposés autant que les autres à la mort. Bouleversé par la défaite, l'abbé put revenir à Senlis après l'armistice de 40. Dès 1941, il entra dans la résistance. En 42, il s'occupa d'un centre d'apprentissage qui couvrait ses activités clandestines. Il s'activa sous le pseudonyme de Lejeune avec un groupe de résistants de droite tels que Voituriez et Patria (qui deviendra après la guerre un élu notoire de la région, maire de Senlis, député puis sénateur de l'Oise). Un parachutage de matériel de guerre à Fourcheret (entre Senlis et Nanteuil) lors de la Pentecôte 43 se passa fort mal, du matériel ayant été récupéré par les Allemands. Arrêté sur dénonciation avec Patria, il fut emmené au camp de Royallieu à Compiègne et déporté ensuite à Buchenwald sous le matricule 44372. Affecté dans les pires conditions à des travaux de terrassement d'une usine souterraine dans le camp d'Ellrich, il stimula autour de lui par son charisme des élans d'espérance. Il continua ainsi son apostolat. Un codétenu lui a rendu cet hommage : « *On nous avait dépouillé de tout. Nous avions tout perdu sauf Dieu, mais Dieu était proscrit, et pourtant Dieu vint, avec l'abbé Amyot* ». L'abbé était de forte stature mais il fut dans cet enfer du quotidien emporté par une dysenterie le 29 janvier 1945, à l'âge de 34 ans, au même âge que ses frères aînés. Ses cendres ont été dispersées en Thuringe dans les allées du camp d'Ellrich.

Il avait pu exercer son ministère de prêtre à Senlis auprès de l'archiprêtre de Chantilly, l'abbé Louis Charpentier, qui célébrait des messes clandestines avec les résistants de la ville et qui, dans un sermon en chaire en 1943, demanda instamment aux Cantiliens de refuser toute collaboration avec l'ennemi. Cet acte de bravoure lui valut d'être dénoncé par une de ses paroissiennes et d'être arrêté en janvier 44. Déporté au camp de Mauthausen en Autriche, il mourut lui aussi des mauvais traitements qu'il y reçut.

Remise de récompenses

En présence de madame le maire de Senlis et du président national de l'AMOPA, du DASEN honoraire, Jacky Crépin (dorénavant adhérent de la section de l'Oise de l'AMOPA), la présidente de la section de l'Oise, Martine Fondeur, a récompensé, sur décision du jury chargé des concours, tous les élèves de 1re CVPM (Communication Visuelle Pluri Media) du lycée Amyot-d'Inville qui ont confectionné avec un goût esthétique certain les menus du déjeuner sous la direction de leur professeur d'arts appliqués, madame Attagnant. Il était initialement prévu d'en distinguer trois mais, vu la qualité des travaux, 8 équipes ont reçu un diplôme et un chèque-cadeau. Deux d'entre ces élèves, Chloé et Emilie, ont excellemment su décrire le processus de création qui a abouti aux œuvres présentées.

Déjeuner au lycée

Dans un cadre soigné grâce à la diligence de toute l'équipe d'intendance du lycée, le déjeuner fut un moment des plus agréables, des plus délicieux, devrait-on dire. Trônait devant chaque assiette le menu décoré par les élèves ; le kir de l'apéritif prit comme souvent la couleur violette de notre noble association et les plats se sont succédé au rythme de nos coups de fourchette gourmands qui est monté crescendo du foie gras jusqu'à la tarte Tatin. La présidente a marqué notre gratitude unanime en offrant au personnel, chef cuisinier en tête, un cadeau souvenir.

Au dessert, eut lieu, comme le veut la tradition, sous la direction de notre trésorière, Claudine Colin, le tirage d'une tombola riche en lots et qui fit de nombreux heureux.

Visite des arènes de Senlis

C'est par une allée verdoyante bordée de cognassiers (les Romains étaient friands de pâtes de fruits au miel) que nous avons accédé aux arènes de Senlis qui datent du I^{er} siècle après J.-C., sous la conduite de madame Guinard, une guide amopaliennne passionnée et passionnante dans ses propos.

Lors des invasions barbares, ces arènes furent délaissées. Les gens vinrent récupérer les pierres des murailles. Loin du centre de la cité, le lieu, tombé en désuétude, devint une décharge publique aux IV^e et V^e siècles. Sic transit gloria mundi. C'est en 1865 seulement que le maire de Senlis, Félix Vernois, fit déblayer les gravats et préserva ainsi ce patrimoine historique unique dans la région. Les dernières fouilles sont récentes puisqu'elles datent de 2008. Sous le balcon impérial, nous avons pu visiter un lieu de prières, où, dans les sept niches que compte l'espace, devaient se dresser des statuettes de dieux antiques que l'on adorait avant les combats. Notre cicérone essaya de réhabiliter à nos yeux l'empereur Claude (dont deux de ses quatre épouses s'appelèrent Messaline et Agrippine de sinistre renommée). Ce dernier a donné à Senlis la civitas, citoyenneté par laquelle les Gaulois eurent le droit de siéger au parlement romain ; il créa le fiscus, dont on n'a nul besoin de traduire en français le sens du mot..., avec une certaine idée de la justice (idée reprise par tous les gouvernements depuis lors...).

La visite s'est terminée par une séance originale d'essayage de toge. Deux esclaves, Michel Bettan et Bernard Fondeur, ont habillé, sous la directive de notre guide métamorphosée en habilleuse, l'empereur Jean-Paul Lesueur de la toge « palmata » (une toge brodée d'or).

C'est avec grand plaisir que sous un ciel changeant nous avons ainsi pu nous souvenir par la voix de notre guide de ce que nous ont enseigné ces grands écrivains latins que furent César, Tite-Live et Suétone.

Rédacteur : **Jean Chalvin, secrétaire adjoint**

Mise en page : **Francine Obry, secrétaire**

Vu, la présidente, Martine Fondeur